
Etude de faisabilité pour une plateforme d'échange de déchets entre entreprises

Conseil Départemental d'Ille et Vilaine

1 avenue de la Préfecture

35042 Rennes

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Guy Crouigneau

guy.crouigneau@ille-et-vilaine.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Depuis 2010, le Département d'Ille-et-Vilaine est engagé dans un Plan Départemental de Prévention des déchets avec un des axes de travail qui est la mobilisation des acteurs du territoire, notamment les acteurs économiques.

De plus, suite à un travail mené par la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat (CRMA) et le SMICTOM des Forêts auprès d'artisans, la question de l'échange entre structures (entreprises, artisans, ...) est apparue pertinente à analyser à l'échelle du département pour améliorer les possibilités.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'étude était prévue en 2 phases: la première pour avoir un état des lieux de l'existant, une recherche d'expériences similaires, une aide à la réflexion. La deuxième phase pour travailler plus finement sur 2 ou 3 scénarii. Il s'agissait de créer ou de se rapprocher d'une structure existante pour faciliter les échanges de déchets ou ressources entre entreprises et/ou artisans.

Résultats quantitatifs

Lors de la restitution de la phase 1 (état des lieux de l'existant), le bureau d'études Verdicité nous a permis de découvrir trois jeunes plateformes, basées à Rennes, dont leur activité est justement de créer des échanges entre ce type d'acteurs économiques.

Résultats qualitatifs

L'étude nous a permis également d'élargir la réflexion et de ne pas parler juste d'échange de déchets mais bien d'échanges de ressources ainsi que d'ouvrir aux échanges de services. Ainsi, il est possible, en théorie du moins, d'avoir plus de potentiels entre les entreprises/artisans.

MISE EN OEUVRE

Planning

juin 2014: rédaction du cahier des charges

septembre 2014: mise en consultation du marché

décembre 2014: début de l'étude avec la réunion de lancement

mai 2015: restitution phase 1 : analyse de l'existant et résultats des caractérisations.

juin 2015: réunion intermédiaire pour voir quels scénarii retenir pour un travail plus détaillé.

juillet 2015: rencontre, avec le comité de pilotage, des 3 plateformes pour recueillir leurs besoins.

septembre 2015: arrêt de l'étude. Pas besoin de continuer sur des scénarii. Les 3 plateformes sont d'accord pour que nous travaillions ensemble. La suite à prévoir concerne les actions à mettre en place, notamment des supports de communication, des expérimentations auprès d'entreprises, des liens avec les territoires ZDZG du département.

Moyens humains

Pour le Département, 1 personne pour suivre l'étude.

Pour le bureau d'études Verdictité, 1 chargé d'étude avec quelques renforts lors des caractérisations des déchets de certaines entreprises.

Moyens financiers

L'étude qui s'est déroulée sur la phase 1 et le tout début de la phase 2 a coûté 37 000 € TTC.

Moyens techniques

Pas de moyens techniques en particulier. Il a juste fallu trouver un local fermé pour faire les caractérisations de déchets des entreprises.

Partenaires mobilisés

Les partenaires sont ceux présents au comité de pilotage, à savoir les collectivités volontaires et les chambres consulaires (CRMA et CCI)

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette étude est reproductible, tout comme la réflexion sur une plateforme d'échanges. Avant tout chose, il est conseillé de regarder sur votre territoire s'il n'y a pas déjà une structure qui a une telle plateforme (comme les bourses aux déchets de la CCI par exemple).

Difficultés rencontrées

Le titulaire du marché et qui réalisait donc l'étude a proposé de faire quelques caractérisations de déchets d'entreprises pour avoir une connaissance plus fine de ce qui est jeté. Cependant, par la trop grande variété d'activité pouvant être exercé, les résultats sont très disparates et difficiles à exploiter. Elles ont, néanmoins, mis l'accent sur quelques flux intéressants dans certains types d'activité.

Recommandations éventuelles

Dans la rédaction du marché, indiquer la possibilité pour le maître d'ouvrage d'arrêter la prestation à la fin de chaque phase, ce qui permet d'arrêter l'étude sans préjudice ou dédommagement pour le titulaire du marché.

Mots clés

ENTREPRISE | ADMINISTRATION PUBLIQUE | CONSOMMATION DURABLE | EMBALLAGE | DECHET ENCOMBRANT

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Véronique MARIE

veronique.marie@ademe.fr

Direction régionale Bretagne